

Le contrôle gaz

Que faut-il préparer pour notre visite d'inspection ?

Afin de réaliser notre inspection, il est indispensable pour notre agent d'avoir un libre accès à la totalité de l'installation gaz.

Obligatoire :

- Le compteur et les appareils de consommation de gaz doivent être installés.
Sans ceux-ci nous ne pouvons réaliser le contrôle.
- La présence d'une personne sur place afin de nous donner accès à toute l'installation.
- Un raccord en Té doit être placé à proximité du compteur
Il sera utilisé pour réaliser l'essai d'étanchéité lors d'un contrôle pour l'ouverture du compteur, sans celui-ci nous ne pouvons réaliser le contrôle.

Facultatif mais vivement conseillé :

- Le schéma isométrique de l'installation doit être préparé.
C'est le schéma en 3 dimensions de la tuyauterie, des vannes et des éléments principaux de l'installation.
Y sont repris aussi :
 - les types de tuyaux
 - leur diamètre
 - leur longueur
 - les appareils avec leur puissanceSi ce schéma n'est pas réalisé notre inspecteur pourra vous assister pour réaliser ce schéma sur le formulaire adéquat, moyennant un petit supplément.
- Les modes d'emploi et d'installation des appareils de consommation de gaz.
- Les rapports de contrôles précédents si votre installation a déjà été contrôlée.

Quelles sont les conséquences en cas d'éléments manquants?

Une nouvelle visite devra être planifiée si :

- Notre inspecteur n'a pas accès à la totalité de l'installation (compteurs et appareils de consommation gaz),
- Le raccord en Té à proximité du compteur est absent

Un supplément sera comptabilisé si :

- Notre inspecteur vous vient en aide pour réaliser le schéma isométrique obligatoire à la conformité d'une installation.

Adaptation de la facture :

Le prix du contrôle électrique est fixé suivant les informations reçues lors de la prise de commande :

- nombre de compteurs
- nombre de coffrets électriques
- nombre de schémas isométriques désirés

A défaut d'une description correspondant à la réalité, nous nous réservons le droit de revoir le prix annoncé.